

n° 336

Septembre 2023



Environnement
Forestiers
et écologistes ?
Par Charlotte Glinel

Bureau National

Secrétaire général Patrice MARTIN

11 impasse les Mûriers
71480 CUISEAU
tel 06 15 83 55 19
pmartin.snupfen@outlook.fr

Secrétaire générale adjointe Cécile CAMBRILS

15 chemin des lances
39110 SALINS LES BAINS
tel 06 26 41 68 65
cecile.cambris@laposte.net

Secrétaire général adjoint Philippe CANAL

MF des Bernets
58700 PREMERY
tel 06 17 82 16 75
pcanal.snupfen@orange.fr

Trésorière générale Christine WISS

16 rue des lapins
67500 HAGUENAU
tel 06 34 82 97 77
cwiss.snupfen@outlook.fr

Chargé de syndicalisation Dominique BONTE

tel 03 23 96 19 40
dominiquebonte@outlook.fr

Trésorière générale adjointe Anne LABOURE

tel 06 16 30 76 09
annelab.snu@gmx.fr

Secrétaire national/SOS forêt Frédéric BEDEL

tel 03 83 17 81 01
frederic.bedel09@orange.fr

Secrétaire nationale/Numérique Béatrice CAVE

tel 06 30 52 83 28
bea.snupfen@free.fr / envois@snupfen.org

Secrétaire national David DE YPARRAGUIRRE

tel 06 81 92 97 08
david.dey@mailo.com

Secrétaire nationale Nathalie POMEON

tel 06 81 57 07 91
nathalie.snupfen@orange.fr

Secrétaire national/Presse Emmanuel GIGON

tel 06 12 07 18 68
egigon.snupfen@gmx.fr

Secrétaire national

Secrétaire national/DOM Emmanuel GORJUX

tel 06 90 35 69 65
egsnupfen@gmail.com

Nos représentants

Représentants au Conseil d'Administration

- Emmanuel GORJUX

tel 06 90 35 69 65
egsnupfen@gmail.com

- Philippe CANAL

tel 06 17 82 16 75
pcanal.snupfen@orange.fr

Représentants au Comité Social d'Administration

- Patrice MARTIN

tel 06 15 83 55 19
pmartin.snupfen@outlook.fr

- Véronique VINOT

tel 06 21 92 62 57
vero.snupfen@gmail.com

- Philippe CANAL

tel 06 17 82 16 75
pcanal.snupfen@orange.fr

- Véronique VINOT

tel 06 21 92 62 57
vero.snupfen@gmail.com

- Anne LABOURE

tel 06 16 30 76 09
annelab.snu@gmx.fr

- Olivier TEYSSÈDRE

tel 02 62 90 48 19
olivier.teyssedre@onf.fr

Administrateurs APAS

- Emmanuelle VAUCHELET

tel 06 35 52 93 96
emmanuelle.vauchetlet@onf.fr

- Dorine PASQUALINI

tel/fax 06 81 08 53 75
dorine.pasqualini@wanadoo.fr

- Gilles BILOT

tel 06 24 36 70 05
bilot.gilles@wanadoo.fr

Conseillers techniques

- Environnement Véronique VINOT

tel 06 21 92 62 57
vero.snupfen@gmail.com

- Juridique Dominique BONTE

tel 06.20.01.16.30
dominique.bonte@onf.fr
Maxime NOGARET
max48.nogaret@gmail.com

- Presse Loïc LEGRAND

tel 06 37 40 32 69
loic.legrand.snupfen@orange.fr

- FSC France Yannick BARABAN

tel 06 24 31 79 65
ybaraban.snu@orange.fr

- Formation Emmanuel GIGON

tel 06 12 07 18 68
egigon.snupfen@gmx.fr

- Retraités René MONTAGNON

tel 03 80 21 80 09
rene.montagnon@outlook.fr

- Relations extérieures Cécile CAMBRILS

tel 06 26 41 68 65
cecile.cambris@laposte.net

- SOS Forêt Frédéric BEDEL

tel 06 16 30 74 34
frederic.bedel09@orange.fr
Raphaël KIEFFERT
tel 06 34 47 56 69
raphael.snupfen@gmail.com

Ce numéro d'Unité Forestière est diffusé à tous les adhérents

Unité forestière
périodique du SNUPFEN
Local SNUPFEN-Solidaires - ONF
7 av du Général de Gaulle
94700 MAISON-ALFORT

tél 01 40 19 59 69 fax 01 40 19 78 25 - local.snupfen@wanadoo.fr

<http://www.snupfen.org>

58^{ème} année - bimestriel - abonnement 1 an : 60 euros - le n° : 10 euros

Directeur de la Publication : Secrétaire général

imprimerie **NOTRE DAME** - 38330 MONTBONNOT

CPPAP n° 0225 S 07182 ISSN n° 0769-8615

SIRET : 52513875600016

Sommaire

2 Le syndicat d'un coup d'oeil

3 Editorial

4 Forestiers et écologistes ?

L'alliance de forestiers publics et d'associations environnementalistes dans l'action publique forestière.

Par Charlotte Glinel

23 Représentants du SNUPFEN

24 Secrétaires et trésoriers régionaux

Appel à candidature

Suite à la disparition brutale de notre ami Ludo, le BN lance un appel à candidature.

Quand on pose la question d'un éventuel engagement au sein du BN, la crainte de l'investissement en temps est souvent mise en avant. Le doute sur ses capacités est également évoqué. Ces deux objections se lèvent rapidement quand on travaille au sein d'une équipe. Toutes les idées peuvent s'échanger et le travail se partager.

Comme nos textes le prévoient il convient d'organiser de nouvelles élections afin de pourvoir le poste. A ce titre les candidatures doivent parvenir au secrétaire général. Le vote sera ensuite organisé auprès du conseil syndical. Pour de plus amples renseignements, les candidats peuvent contacter Patrice Martin.

REGLEMENT INTERIEUR - ARTICLE 5

« Si, entre deux congrès, [...] il se produit des vacances au bureau national, celui-ci sera aussitôt complété en organisant de nouvelles élections conformément à l'article 15 des statuts. [...] »

STATUTS - ARTICLE 15

« [...] un appel de candidature sera lancé, par la voie d'Unité Forestière, à tous les adhérents justifiant de deux années de cotisations au SNUPFEN. Le conseil syndical procédera alors à l'élection par bulletins secrets à la majorité absolue au premier tour, à la majorité relative si un deuxième tour est nécessaire. »

Quelle forêt pour nos enfants ?

Edito

Réapproprions-nous ... les mots.

Ce trimestre, nous vous proposons un UF constitué d'un seul article, une fois n'est pas coutume. Il est certes dense mais riche de sens et d'analyses. Dans cette période particulièrement instable, ne nous privons pas de mots qui parlent si bien de nous, de nos métiers, de nos luttes. D'autant plus quand ce texte est l'aboutissement de 2 années de travail d'une doctorante qui s'est littéralement immergée dans notre quotidien pour mieux nous comprendre. Car il n'est pas toujours facile de comprendre un forestier, d'appréhender son vocabulaire, de capter sa passion, ses inquiétudes voire ses silences face à une nature dont il perçoit être le gardien ultime.

Or les mots de la forêt, les mots sur la forêt, imprègnent aujourd'hui une société ultra connectée, en quête de nature, cherchant à compenser une déconnexion toujours plus grande avec le vivant. C'est une époque charnière où les paroles de notre syndicat sur l'importance des forestiers trouvent un écho dans le grand public. Un échange entamé depuis quelques décennies qui porte enfin ses fruits. Cet article retrace l'historique de cette convergence de lutte entre les collectifs de citoyens et les forestiers engagés. Pourtant ce n'était pas gagné au début, surtout quand les mêmes mots n'avaient pas le même sens pour chacune des 2 parties. Il a fallu se comprendre, argumenter, négocier, concilier...

Ensemble nous portons désormais des revendications communes, des mots partagés, auprès de ceux qui les mettent en action, qui les convertissent en budget et en effectifs. À la veille d'une nouvelle Loi Forêt et des discussions budgétaires pour 2024, cette récente coalition est plus que jamais nécessaire pour influencer sur les décisions gouvernementales. Pour que les termes choisis dessinent un réel avenir pour nos missions, nos forêts et nos sociétés. Pour que les mots ne soient pas un simple habillage de communication. Pour que les mots ne restent pas des maux sans solutions.

Par cet article paru en mars dans la revue Les Mondes du Travail, Charlotte GLINEL retrace les évolutions de nos orientations syndicales depuis la création de l'ONF jusqu'à aujourd'hui. Elle met des mots sur les difficultés et les souffrances éprouvées par les forestiers. Elle renforce le sens à notre plaidoyer pour une sylviculture multifonctionnelle durable et surtout résiliente.

Alors ne boudons pas nos victoires !
Apprécions ces mots bienvenus et bonne lecture !

Pour le BN, Cécile

Forestiers et écologistes ?

L'alliance de forestiers publics et d'associations environnementalistes dans l'action publique forestière

Charlotte Glinel *

RÉSUMÉ – Cet article analyse la constitution de l'alliance entre syndicats de la foresterie publique française et collectifs écologistes, dans le cadre de l'action publique forestière en pleine recomposition face au réchauffement climatique et aux réformes managériales. L'étude met en évidence comment cette coalition construit une définition commune des forêts sous l'angle d'une écologisation réciproque. Non seulement, la sylviculture qu'elle promeut tient compte des attentes environnementalistes, mais aussi, la coalition place au cœur de ses revendications la défense du travail forestier *public*. En s'associant autour d'une ontologie qui n'oppose pas milieu « naturel » et travail humain, le collectif participe à la politisation des politiques climatiques tout en conservant une rhétorique technique. Il propose par la même occasion une vision originale de l'écologie politique, et met en lumière la question du rôle des syndicats dans l'arène publique pour redéfinir l'action publique environnementale autour d'enjeux sectoriels.

MOTS-CLEFS – Eco-syndicalisme ; travailleurs forestiers ; coalitions ; forêts françaises ; réchauffement climatique

Introduction

A l'heure du changement climatique, les choix à faire pour les forêts et l'avenir de l'ONF méritent mieux qu'un débat tronqué au détour d'un article d'une loi de simplification administrative. Nous appelons donc les députés à rejeter les dispositions de l'article 33 du projet de loi Asap et à ouvrir un vrai débat sur les forêts avec les citoyens, les associations et les syndicats.¹

Telle était la conclusion de la tribune de syndicats de forestiers publics, d'associations et collectifs écologistes nationaux qui, à la fin de l'été 2020, s'opposaient collectivement au projet de loi d'accélération et de simplification de l'action publique (surnommé Asap). L'article 33 permettait le recrutement de personnels contractuels de droit privé pour assurer les missions des gardes forestiers assermentés, dans un contexte qui prévoyait la poursuite de la réduction des effectifs des personnels de terrain de l'Office National des Forêts (ONF²). Le collectif dénonçait alors la contradiction de cette mesure avec d'une part, les « attentes sociétales par rapport à la forêt », et d'autre part les « enjeux écologiques », au premier rang desquels la protection de la biodiversité et le réchauffement climatique.

Cette articulation des problématiques de conditions d'exercice du travail forestier avec les problématiques de protection de l'environnement forestier sont au cœur d'un travail de coalition entre syndicats et associa-

* Charlotte Glinel est doctorante en sociologie,

Centre de Sociologie des Organisations (UMR CNRS – Sciences Po 7116)

courriel <charlotte.glinel@sciencespo.fr>

1. Collectif d'associations de protection de l'environnement et de syndicats de l'ONF, « Pour la défense du service public forestier », Libération, « Tribune », 16 septembre 2020.

2. EPIC en charge de la gestion des forêts publiques (domaniales et communales) qui représentent 25% des forêts françaises.

tions écologistes qui s'est formalisé dans le collectif SOS Forêts dès 2011, aux côtés d'initiatives ponctuelles. Dans cet article, nous proposons de revenir sur la constitution de ce collectif et sur son intégration dans l'histoire syndicale de l'Office National des Forêts afin d'explorer les voies de développement d'un « éco-syndicalisme » au sein d'une action publique forestière en pleine recomposition face aux défis du réchauffement climatique.

Considérées à la source de nombreuses promesses pour lutter contre le réchauffement climatique par l'absorption de carbone, les forêts françaises sont également soumises à de fortes dégradations (tempêtes, incendies, parasites) renforcées par les changements climatiques. Dans le travail quotidien des agents de l'ONF, il en résulte des injonctions contradictoires entre l'exploitation accrue encouragée par les politiques publiques et la conservation des forêts, dans un contexte de « rationalisation » budgétaire qui réduit leurs moyens financiers. Depuis les années 2000, les agents de l'ONF n'échappent pas aux politiques de « réforme de l'Etat » post-New Public Management³ (LOLF, RGPP), mues par un cadrage budgétaire (Bezes, 2010 : 776) et une certaine centralisation⁴ extra-sectorielle. Le tiers des postes supprimés en 20 ans (fig. 1), le recours à l'emploi contractuel et la transformation de leurs faisceaux de tâches sont contraires selon les syndicats aux besoins toujours plus forts de suivi des forêts face au réchauffement climatique. Perçu comme une contrainte à intégrer à leurs missions, le cadre climatique de l'action publique forestière est également apparu comme une ressource pour la valorisation de leurs professions. En effet, comme cela a été montré dans le cas d'autres métiers forestiers, à l'instar des bûcherons (Schepens, 2015), « l'urgence écologique » apparaît comme vecteur de reconnaissance et de constitution de groupes professionnels.

Attachés à la défense de l'expertise forestière publique, des agents syndiqués de l'ONF se sont ralliés, à partir de 2010, à des associations environnementalistes régionales puis nationales et européennes. Si, du fait de parcours individuels, de situations politiques locales divergentes, et de l'ambiguïté de l'identité forestière entre préservation de l'environnement et fonction d'exploitation, leurs alliances n'avaient rien d'évident (Obach 2004 ; Jouzel et Prete, 2015, 2021), elles ont constitué un moyen de construire et diffuser un discours portant sur les interdépendances entre le bien-être des forêts et celui des professionnels qui y travaillent. Ce faisant, ils défendent des techniques de travail particulières articulées à une valorisation des forêts « proche de la nature⁵ » qui peut s'appuyer sur un attachement des travailleurs et de leur expertise au territoire, auquel leurs alliés écologistes sont également sensibles, à l'encontre d'une sylviculture « industrialisée ». Alors que la climatisation des politiques publiques est souvent associée à une forme de dépolitisation par la technicisation des débats (Hrabanski, 2020), elle s'exprime ici par une politisation forte des enjeux écologiques du fait de leur inscription dans le travail, lui-même pris dans de puissants conflits de définition, entre « rationalisation » bureaucratique et revendication d'autonomie professionnelle. Comprendre l'inscription de ce collectif dans les « luttes définitionnelles » (Gilbert et Henry, 2012) relatives à l'avenir des forêts françaises, aux frontières des arènes professionnelles,

3. La définition que nous retenons ici de New Public Management est celle synthétisée par P. Bezes et D. Demazière à partir de la littérature francophone et anglo-saxonne (« un puzzle doctrinal (Bezes, 2009; Hood, 1991 ; Metrien, 1999), développé par sédimentation et strates successives, qui promeut de nouvelles manières de penser l'organisation administrative à partir d'un ensemble hétérogène d'axiomes tirés de théories économiques, de prescriptions issues de savoirs de management, de descriptions de pratiques expérimentées dans des réformes [...] et de systématisations produites par des organismes » (2011 : 295))

4. Fait caractéristique de la centralisation du contrôle budgétaire, propre au régime de la RGPP, l'annulation, portée par une majorité de députés de plusieurs groupes parlementaires, de la suppression de 95 postes prévues à l'automne 2020 pour l'année 2021, avait ainsi été rétablie par le ministère délégué en charge des comptes publics début décembre 2020. « Le gouvernement veut tailler à la hache l'Office national des forêts », Reporterre, 9/12/2020.

permet par la même occasion de dépasser une simple opposition entre les forestiers publics mobilisés et l'Etat dans le cadre des réformes organisationnelles (Bezes et Demazière, 2011). En effet, en remettant en question les contraintes budgétaires propres aux récentes « réformes d'Etat » françaises, la mobilisation des syndicats de forestiers publics aux frontières de l'Etat, participe de sa constitution (Aust et Gozlan, 2021).

Ainsi, dans le cadre des réflexions actuelles relatives aux tensions entre crise environnementale et définition du travail, les forestiers publics français constituent un cas particulier d'écologisation d'une identité professionnelle, qui ne s'en tient pas à un simple verdissement rhétorique. Leur représentation syndicale prend une part active dans la constitution de l'action publique forestière nationale. Comment s'est constituée cette alliance entre des collectifs de travail et des associations écologistes ? En quoi a-t-elle pu aboutir à la construction d'un discours technique cohérent, fondateur d'une identité opposée à celle d'une foresterie industrielle ? En quoi le réchauffement climatique participe-t-il à redéfinir la position des professions de la foresterie publique française vis-à-vis de la société plus généralement ?

Prenant pour objet les gestionnaires forestiers publics, nous nous focaliserons sur le groupe des gardes forestiers⁶. Dans un premier temps, nous présenterons l'entremêlement des défis climatiques et budgétaires auxquels ils font face. Dans une deuxième partie, nous montrerons comment les travailleurs publics se sont peu à peu intégrés à l'action publique forestière par l'alliance entre syndicats et associations écologistes. Enfin, nous analyserons comment, en développant une définition écologique des forêts, ces acteurs valorisent l'expertise des forestiers publics. A l'intersection de la sociologie du travail, des mouvements sociaux et de l'analyse de la définition des problèmes publics, cette contribution se fonde sur une enquête par méthodes qualitatives de deux ans et demi, composée à ce jour d'une soixantaine d'entretiens⁷, d'une ethnographie auprès de gestionnaires forestiers publics et privés, de militants, et d'autres acteurs publics, ainsi que d'un corpus de sources écrites (littérature grise professionnelle et autres documents de travail).

I - A la croisée du réchauffement climatique et des réformes organisationnelles, double défi

En 1964, les forêts participent aux politiques de modernisation agricole menées sous le ministère d'Edgard Pisani : l'ONF fondé sous la forme d'un EPIC (Établissement Public à caractère Industriel et Commercial), remplace l'administration des Eaux et Forêts. Il projette la forêt publique vers un nouveau modèle économique, basé sur le développement de la production de bois ainsi que sur la réorganisation du travail interne. Alors que l'héritage professionnel des Eaux et Forêts persiste au cours du second 20^{ème} siècle, les tempêtes de 1999 marquent un tournant pour la foresterie publique, qui la mettent à l'épreuve du climat et des coupes budgétaires.

5. La sylviculture « proche de la nature » renvoie à un type de gestion forestière proche de la sylviculture irrégulière : maintien du couvert forestier, mélanges d'essences, diversité de l'âge et de la taille des arbres. Il s'agit d'une position particulière de ce collectif, relativement à d'autres associations environnementalistes.

6. Tout en tenant compte des ingénieurs forestiers associés à la mobilisation.

7. Les noms des personnes rencontrées ont été anonymisés quand il ne s'agit pas de prises de parole publiques.

1.1. Des réformes organisationnelles dans la tempête...

La cadence des réformes organisationnelles initiées dans les années 1980 s'intensifie au tournant du millénaire, avec la baisse des budgets qui sont alloués à l'ONF et la diminution de ses effectifs. Les tempêtes de 1999 ont mis sur le marché des volumes de bois inégalés qui ont diminué leur valeur marchande. Or, l'ONF constitue un EPIC dont le budget repose en grande partie sur les recettes issues de la vente de bois. Dans un contexte plus général marqué par les réformes organisationnelles, l'EPIC amorce une longue période de suppression de postes avec le « PPO » (« Projet Pour l'ONF ») en 2001-2002.

Tableau 1. Evolution des effectifs de l'Office National des Forêts (1999 – 2021)

Année	1999	2008	2012	2018	2021
Nombre d'emplois équivalent temps plein (ETP)	12 031	9 987	9 279	9 038	8 200

Sources : Cour des comptes 2009 ; Evaluation du Contrat d'Objectifs et Performance Etat-ONF 2019 ; ONF 2022

Cette première réforme d'ampleur apporte avant tout une réorganisation des services, statutaire et territoriale qui transforme le travail de ses agents. Un chef de groupe technique syndiqué (chef de gardes forestiers) qui a perdu son poste témoigne de l'ampleur du plan, et évoque les mobilisations à l'encontre du PPO :

Voilà la moitié des postes de chefs de groupe technique a été supprimé à l'ONE

D'accord, et c'est là que tu as changé ?

J'ai changé de métier oh ben, contraint et forcé. Comme la moitié des collègues dans mon cas quoi. Donc j'ai perdu *mes* forêts, *mon* collectif : je dis « mes », mais c'est affectif, hein, c'est pas possessif. [...]

Et, comment ça s'est passé ?

Ah bah, à telle date, ton poste n'existait plus. [...] On a demandé à tous les personnels de postuler sur les nouveaux postes [...] Nous, on a lancé avec les syndicats, à l'époque, un mouvement de boycott de demandes de postes. Et donc il y a une moitié des personnels de l'ONF qu'ont refusé de demander les postes sur le mode : « ah, si l'employeur décide, il a qu'à nous affecter d'autorité ». [...] Donc, ils ont poussé, ils ont mis vraiment la pression pour qu'un maximum de personnel demande le poste de la nouvelle organisation, ce qui revenait à adhérer à la nouvelle organisation du travail. [Entretien avec François (55 ans, Snupfen), septembre 2022.]

Par la suite, les réformes se succèdent avec leurs lots de suppressions de postes auxquelles les syndicats rétorquent par des manifestations et blocages de vente de bois successifs en 2000, 2005, 2006, 2009, 2012... Les revendications auparavant centrées sur les questions statutaires se recentrent vers la « défense de l'emploi » (entretien avec un secrétaire syndical). Les négocia-

tions n'amènent que peu d'avancées pour le camp syndical public. Dans le but d'alerter les ministères de tutelles (agriculture ; écologie), l'intersyndicale (CGT, EFA-CGC, FO, SNUPFEN, UNSA) en vient à démissionner des instances de dialogue social en septembre 2017.

Si les cadres de l'EPIC ont été atteints par ces transformations au cours des dernières années – le dernier directeur est renvoyé pour « maltraitance managériale⁸ » –, les ouvriers, techniciens de terrain et personnels administratifs sont les plus touchés par la diminution du nombre de postes, la reconfiguration des faisceaux de tâches, l'alourdissement des charges de travail et les risques psychosociaux associés. En effet, l'informatisation des tâches administratives accompagne comme dans d'autres secteurs la suppression des postes – souvent féminins – administratifs et leur report sur le travail des techniciens (gardes) forestiers. De plus, les restructurations organisationnelles, tout en augmentant les taux d'encadrement, remplacent des postes fixes par des « intérimis » à la charge des travailleurs en poste, ce qui augmente les surfaces à gérer et participe à les extraire de la logique territorialisée de leur expertise et de leur identité.

Dans les régions de forêts dites « productives », les missions de police environnementale assurées par les agents fonctionnaires sont peu à peu délaissées. Surtout, ces réformes, en important des notions issues de l'entreprise privée, dirigent le management vers l'atteinte d'objectifs, la « conduite du changement », (entretiens avec deux ingénieur.es-cadres à l'échelle départementale et régionale, non syndiqués), et la réorientation d'une partie du temps de travail d'une partie des agents vers des missions commerciales pour lesquelles « l'esprit d'initiative » est valorisé. Les syndicats craignent une « volonté de changer le métier de forestier généraliste » (Intersyndicale, 2017), une perte d'autonomie sur le territoire vis-à-vis des acteurs avec lesquels les techniciens interagissent au quotidien. Enfin, les syndicats dénoncent ce qu'ils appellent un « management agressif », fondé sur un recours plus systématique de la direction générale aux processus disciplinaires, l'ignorance des organisations représentantes du personnel, éventuellement l'instrumentation des contrats de droit privé, qui laissent moins d'autonomie aux travailleurs devant exercer les mêmes fonctions que les fonctionnaires.

Le cas des techniciens forestiers de l'ONF occupe le devant de l'agenda politique forestier, du fait des capacités de mobilisation importantes dont les syndicats ont fait montre et des situations dramatiques auxquelles ils ont dû faire face, dont une cinquantaine de suicides. Sans entrer dans le détail des réformes organisationnelles qu'a connues l'ONF au cours des vingt dernières années et de leurs effets sur le travail des agents, il apparaît un profond malaise parmi les travailleurs publics qui se cristallise autour d'une critique qui dépasse l'enceinte professionnelle. Cet état de fait, a priori indépendant des contraintes extérieures du réchauffement climatique, s'y imbrique subtilement.

8. Thierry Gadault, « A l'ONF, la maltraitance managériale frappe à tous les étages », Blast, 14 février 2022.

1.2. ... et un double défi climatique, entre adaptation et productivisme

Il est assez frappant de relever chez tous les gestionnaires rencontrés, issus des administrations et des EPIC, une assimilation entre l'épisode des tempêtes de 1999 et l'amorce des baisses d'effectifs : deux phénomènes qui ont bouleversé le travail en forêt. A l'occasion d'un entretien collectif au sein d'une unité territoriale vosgienne de l'ONF, au cours d'une discussion relative aux épisodes de sécheresse et au réchauffement climatique, deux gardes forestiers s'expriment et relient directement instabilité climatique et « instabilité politique » :

S. Ça fait partie des choses qu'on subit et qu'on accepte... [le réchauffement climatique]

J. Ce que j'veux dire c'est qu'on a une instabilité politique qui fait qu'on a une vision à 5 ans, tu sais... déjà même moins : il y a le DT [directeur territorial] qui disait y a deux ans vous êtes tranquilles pour 2 ans ! alors un an, voire peut-être deux, pour les suppressions de postes ! alors t'imagines ? à cela s'ajoute l'instabilité climatique qui fait qu'on n'est même pas certains de la forêt qu'on aura dans 10 ans ! [Entretien collectif, avec Sylvain (50 ans, jamais syndiqué) et Jérôme (CGT, 45 ans), gardes forestiers dans l'Est de la France, janvier 2020.]

Les gestionnaires forestiers publics font effectivement face à un double défi : à la suppression de postes s'ajoute le réchauffement climatique qui transforme les forêts qu'ils gèrent et les contours de leur expertise pour adapter ces forêts aux nouvelles conditions climatiques. Surtout, les deux cadres du NPM et du climat apportent de fortes incertitudes sur les choix de gestion à mener, sous-tendus par une accélération de la prise de décision – là où la gestion des forêts se dessine à l'échéance de plusieurs décennies voire siècles.

Les forêts souffrent du réchauffement climatique à travers des phénomènes au long cours (augmentation des températures, stress hydrique), et par la voie d'événements violents et de plus en plus fréquents. En effet, le réchauffement climatique favorise les attaques abiotiques (tempêtes, incendies⁹) et biotiques (parasitaires¹⁰). Or, le contexte climatique alimente également le cadrage productiviste de l'action publique forestière nationale : il représente une opportunité pour développer les usages du bois pour l'énergie, l'industrie et la construction. Ce cadrage s'est cristallisé dans le contexte du Grenelle de l'Environnement (2007) en particulier autour du développement du bois-énergie qui, à travers le Fonds chaleur et des appels à projets industriels¹¹, devait alimenter l'augmentation des objectifs de récolte de bois. Le Plan National de la Forêt et du Bois prévoyait – pour « Créer de la valeur dans le cadre de la croissance verte, en gérant durablement la ressource disponible en France, pour la transition bas carbone » – d'atteindre un accroissement de 12 millions de mètres cubes de bois récoltés et commercialisés au cours de la période 2016-2026¹². Comment exploiter plus de bois tout en protégeant les forêts des effets du réchauffement climatique ? Telle est la problématique à laquelle sont confrontés les

9. Selon l'observatoire européen des incendies de forêts (EFFIS), la surface totale incendiée avoisinerait les 61 800 hectares début septembre, pour la saison 2022, vis-à-vis d'une moyenne de 8922 ha au cours des 15 dernières années à la même époque. Cette surface qui a doublé depuis l'an passé (30 652 ha) concerne des régions habituellement épargnées par les feux (Jura, Bretagne...). Source : <https://effis.jrc.ec.europa.eu/apps/effisstatistics/estimates>, consulté le 10 septembre 2022. 10. A titre d'exemple, entre septembre 2018 et fin 2021, 19 millions de m³ de bois qui représentaient 55 000 ha d'épicéas ont été ravagés par les scolytes. Les scolytes sont des insectes parasites dits « typographes » dont l'expansion démographique est favorisée par le réchauffement climatique. Par ailleurs, les châtaigneraies sont menacées par la maladie de l'encre, les frênes par la chalarose, et les chênes et les pins par leurs chenilles processionnaires respectives. DSF, « Crise scolytes sur épicéas - Bilan fin 2021 », janvier 2022.

11. Dont il est question dans des projets en cours.

gestionnaires publics depuis lors. Les injonctions contradictoires auxquelles ils ont dû faire face ont amené plusieurs des syndicats de l'ONF à prendre le parti d'une vision davantage conservationniste, tout en assurant la production de bois.

Dans ce contexte, c'est au cœur de l'institution en cause que s'est formé le cri d'alerte (Bernstein et Jasper, 1998), à l'image d'autres mobilisations environnementales, pour dénoncer conjointement les risques associés à l'intensification de la gestion forestière dans le cadre du réchauffement climatique et les besoins en personnel ignorés par la direction générale et les ministères de tutelle. En sortant le malaise de l'organisation en s'associant avec des collectifs environnementalistes locaux puis nationaux, les syndicats ont produit une expertise concurrente de l'approche productiviste sur la façon de gérer les forêts françaises.

2 – S'allier aux associations écologistes pour élargir la question des forêts

L'alliance entre forestiers lanceurs d'alerte et collectifs écologistes participe à la définition du problème public forestier dans le cadre du réchauffement climatique. La constitution de cette coalition se cristallise autour de projets locaux qui incarnent les nouvelles politiques nationales et européennes productivistes. La rencontre entre mondes militants et forestiers permet la définition d'une position synchrétique, à l'interface entre vision conservationniste et vision gestionnaire de la forêt.

2.1. L'alliance avec les associations : de l'action publique locale à l'agenda européen

En réaction, d'une part, à l'impasse du dialogue social interne à l'ONF, et d'autre part, à la direction que prennent les politiques nationales et européennes, des travailleurs de l'ONF s'associent dès 2010 à des associations environnementalistes et créent le collectif « SOS Forêts. » L'aventure du collectif démarre au Festival International de Géographie de Saint-Dié-des-Vosges (FIG). Pour l'édition 2010, le thème choisi par les géographes est « La forêt, or vert des hommes ? » Les sections lorraines du SNUPFEN-Solidaires – syndicat majoritaire – et de la CGT-Forêt organisent un débat à destination du grand public, sur l'avenir des forêts et des forestiers. A la barre, un ingénieur forestier de formation et naturaliste à ses heures perdues, engagé depuis quelques années au SNUPFEN : il a une amie au sein du comité d'organisation du FIG qui leur trouve une place pour s'exprimer. Il m'explique que « c'était un peu des mini Assises » qui amèneront à la création du collectif « SOS Forêts » composé d'organisations syndicales, d'associations et de partis politiques : « début 2011, on était structuré, et cette année-là a eu lieu la 1^{re} réunion de SOS forêts Lorraine, avec des structures locales mais aussi nationales, avec des personnalités politiques régionales. » En 2011, le collectif s'associe contre un cadrage extractiviste des politiques forestières françaises issues du Grenelle de l'Environnement.

12. Plan National de la Forêt et du Bois, p.12 et p.13.

Il s'inquiète des incidences que peuvent avoir les programmes d'augmentation des récoltes de bois sur la biodiversité forestière lorraine : « On a commencé par interpellier la commission européenne sur Natura 2000 » poursuit l'ingénieur. Par la suite, le collectif élargit son échelle : de la Lorraine, terre forestière publique emblématique, il devient national. Dès 2013, le collectif intègre des organisations militantes venues d'autres régions, qui font face à des projets d'installation de centrales à biomasse, comme dans le Morvan. Le 16 novembre 2013, le collectif se structure à l'échelle nationale, marquant par la même occasion une forte ambition technique : la promotion d'une sylviculture irrégulière, encore marginalisée dans les milieux forestiers (cf. 3.2). Ses fondateurs coopèrent avec le responsable de campagne Forêt des Amis de la Terre, qui les aide à institutionnaliser le collectif, et ils invitent un professeur suisse de sylviculture irrégulière reconnu à l'échelle européenne, cofondateur de Pro Silva Europe, Jean-Philippe Schütz :

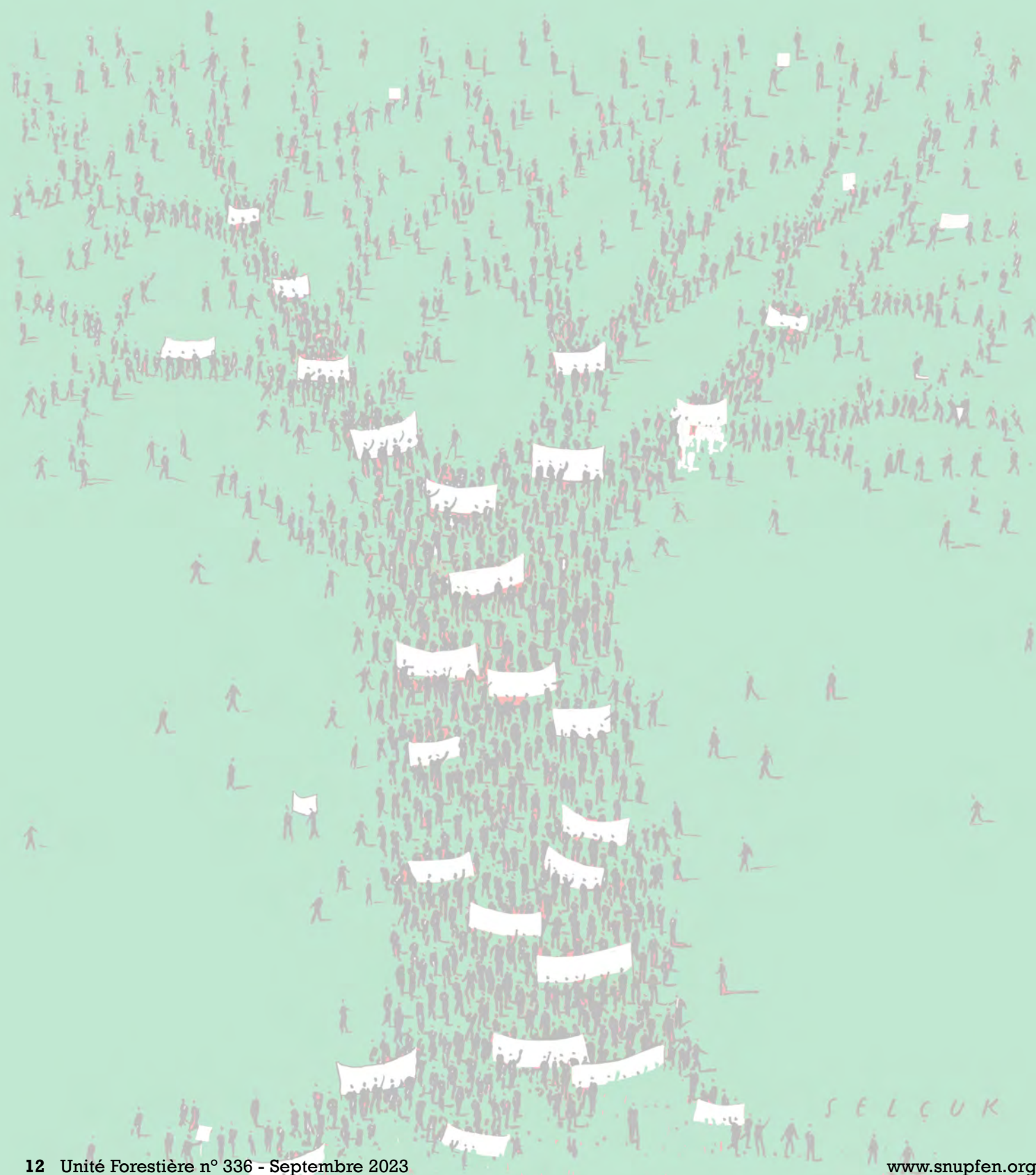
L'idée c'était de se rassembler, et de définir « notre vision, nos objectifs » et en une journée, ils étaient clarifiés, [...] c'était clair comme de l'eau de roche. Tout de suite après, il y a eu la Loi Agriculture et Forêt de 2014, et avec Régis [activiste morvandiau], on a commencé à travailler dessus. Le travail a été bien reçu, assez sérieux : c'est là que ça a décollé. *[Entretien avec Frédéric, ingénieur forestier, Snupfen, décembre 2021].*

Encadré 1. SOS Forêts : un collectif original, comme clef d'entrée dans l'arène publique forestière

Structuré aux échelles nationale et régionale, le collectif SOS Forêts rassemble syndicats forestiers, associations écologistes et autres collectifs militants pour amplifier la mobilisation au niveau national. Ils partagent les mêmes répertoires d'action (rassemblements dans des régions mobilisées contre des projets industriels ; lobbying auprès des parlementaires ; organisation de réunions publiques et en forêt ; présence médiatique). Il est difficile d'estimer le nombre de personnes que rassemble le collectif, du fait de la pluralité des types d'associations et collectifs locaux qui le composent, et de la fluctuation des controverses dans le temps. Ainsi, le pôle méditerranéen du collectif, fortement mobilisé entre 2010 et 2017 contre la centrale thermique de Gardanne, est aujourd'hui moins actif que les nouveaux pôles constitués en Dordogne et dans les Pyrénées. La réunion qui a donné lieu à la structuration nationale rassemblait 25 structures en 2013. L'appel pour les forêts vivantes organisé par SOS Forêts en 2022 a été signé par 53 associations, collectifs et syndicats.

Le collectif est apparu dès la phase exploratoire de l'enquête démarrée à l'automne 2019. Il faisait montre d'une forte présence dans l'espace public, amplifiée par la sortie du documentaire *Le Temps des Forêts* de François-Xavier Drouet à l'automne 2018, et manifestée par les deuxièmes Assises de la forêt, qui ont rassemblé environ 120 militants et syndicalistes venus des principales régions mobilisées (Lorraine, Limousin, Morvan, PACA, région parisienne). L'enquête sur le collectif a alors consisté à réaliser des observations participantes au cours des manifestations organisées par la suite, par le collectif ou des organisations associées, et auprès d'acteurs professionnels et militants qui ont participé à sa construction et que j'ai suivis dans leur quotidien.

13. La politique forestière européenne des quinze dernières années, outre une orientation en faveur de la biodiversité (zones Natura 2000), a fortement favorisé le développement de la récolte de bois, dans le cadre de ses directives sur les énergies renouvelables dont le bois ferait partie. L'échelle des récoltes, les conditions d'exploitation du bois, de faible valeur ajoutée, les faibles rendements énergétiques sont au cœur des préoccupations (recherche en cours.)



À la suite de cette première rencontre nationale, le collectif se soude à l'occasion de nombreuses rencontres à Paris ou dans les différents territoires de lutte : deux Assises militantes sont organisées en 2015 et 2019, une « marche pour la forêt » est organisée à l'initiative du SNUPFEN et de l'intersyndicale et invite les militants une nouvelle fois en 2018. Au fil des ans, aucune des politiques qui a trait aux forêts ne leur échappe. Ils passent en revue ces dernières au crible de leur expertise de gestionnaires. Les politiques publiques qui visent le développement du bois-énergie tiennent une place particulière. Le collectif s'intègre ainsi dans les campagnes européennes contre le bois-énergie¹³ menées par Fern – une ONG de défense des forêts européennes et extra-européennes.

2.2. Une alliance qui n'allait pas de soi ?

Avant de parvenir à un programme commun « clair comme de l'eau de roche », la coalition n'avait rien d'évident. Un militant morvandiau mobilisé dans la Nièvre sur la ZAD créée en février 2012 contre un projet de « méga-scierie » et de centrale électrique alimentée au bois-énergie indique son étonnement vis-à-vis du rapprochement de cultures politiques différentes : « on a vu se pointer un gars du SNUPFEN qui nous dit « je suis d'accord avec vous ». On s'attendait pas à voir arriver un gars syndiqué sur une ZAD ! ». Réciproquement, même si le consensus a vite émergé dans les différents syndicats pour construire le collectif SOS Forêts, certaines sections territoriales ont été dans un premier temps sceptiques, du fait de leurs expériences de travail conflictuelles avec des associations écologistes locales autour de chantiers forestiers. Un syndicaliste témoigne :

Localement il y a des associations qui pour certaines ont été dans un anti-ONF primaire [...] il y a des collègues qui disent « ah ouais ben là mais vous copinez avec eux mais eux ils nous en font voir de toutes les couleurs. » [...] Avec [telle association], ça a été très dur, ils ont été très actifs et très durs contre l'ONF.

À l'image de la plupart des alliances « *blue-green* » étudiées dans les configurations agricoles et industrielles (Jouzel et Prete 2021 ; Storey 2008), les compositions sociales des groupes diffèrent. Bien qu'ils se féminisent, les postes de forestiers demeurent en grande partie occupés par des hommes, souvent issus du monde rural, alors que les groupes militants sont souvent composés de néo-ruraux exerçant des métiers du tertiaire (enseignants, journalistes, artistes).

La coalition se trouve favorisée par le travail d'acteurs à l'interface entre l'ONF et le monde militant environnementaliste, qu'ils soient ingénieurs et techniciens de l'ONF appartenant à des réseaux naturalistes, ou ingénieurs forestiers travaillant pour des associations écologistes. Acteurs marginaux-sécants (Crozier et Friedberg 1977), ils apportent leurs connaissances issues des deux mondes : leur capital social (leurs réseaux professionnels et militants) et leur ouverture à deux types de rationalités, environnementaliste et professionnelle. La structuration initiale du collectif en 2011 est facilitée par la coordination d'ingénieurs forestiers qui ont partagé la même Forma-

14. La notion est empruntée au travail de Laura Pulido et Devon Peña qui mettent l'accent sur l'intérêt porté en premier lieu à la relation à la terre avant la « nature » dans les mobilisations qu'ils étudient dans le Sud-Ouest des États-Unis. « Environmentalism and positionality », *Race, gender and class*, 1998/1, 6, p. 33 – 50.

15. « Statuts du SNUPFEN Solidaires Adoptés le 30 septembre 2021 en Congrès ordinaire à Chambon sur Lignon », 2021, p.1

tion des ingénieurs forestiers (FIF) à Nancy, héritière de l'Ecole des Eaux et Forêts, où ils ont suivi les cours des mêmes professeurs et partagent les mêmes références techniques. Les événements et leur organisation sont également le fruit de techniciens forestiers, gardes et aménagistes, qui exposent leurs expériences, participent au débat et présentent une certaine sensibilité écologique. L'importance accordée aux situations forestières particulières fait écho à l'intérêt des groupes militants mobilisés, qui dans la lutte contre des projets locaux s'émancipent de l'environnementalisme « mainstream¹⁴ » des grandes organisations non-environnementales.

De plus, l'intégration des syndicats aux controverses environnementales n'est pas une nouveauté dans la foresterie publique. Elle s'inscrit même dans les statuts de l'un des syndicats, le SNUPFEN. L'article 3 qui définit son objet indique entre autres l'organisation de :

- Services pratiques au bénéfice de ses membres adhérents,
- L'aide et la promotion d'associations de la protection et de défense de l'environnement et de la forêt,
- La défense des milieux naturels et notamment des milieux forestiers.¹⁵

Au printemps 1983, le SNUPFEN, qui était alors affilié à la CFDT, fut l'un des principaux lanceurs d'alerte français pour dénoncer les dépérissements des forêts vosgiennes liés aux pluies acides (Bouleau, 2016). Le témoignage d'un ingénieur des Ponts, des Eaux et des Forêts, contemporain de la controverse et débutant sa carrière dans les administrations forestières d'alors, présente plusieurs caractéristiques que l'on retrouve aujourd'hui :

D'une part il s'agissait d'un syndicat qui avait l'habitude d'argumenter ses positions dans un langage technique compris par les cadres forestiers, dépassant largement le cadre des revendications catégorielles, avec un mode de raisonnement qui ne pouvait pas être récusé a priori. D'autre part, la CFDT était aussi perçue comme le syndicat représentatif de personnels techniques forestiers souvent surqualifiés par rapport au métier exercé, engagé dans un « bras de fer » permanent avec la hiérarchie de l'ONF, aspirant à animer un contre-débat technique et social au sein de l'établissement, accusant tout ou partie de l'encadrement d'incompétence technique et/ou managériale, et réclamant une réorientation de la politique forestière et sylvicole. (Bouleau 2016).

Déjà, le SNUPFEN manifestait son appréhension contre les orientations productivistes des politiques forestières. Ses militants étaient réputés savoir maîtriser les codes du débat technique pour exposer leur vision des forêts à leurs supérieurs hiérarchiques régionaux et nationaux. L'initiative syndicale d'un contre-discours technique et l'alliance avec des associations écologiques est caractéristique des groupements syndicaux auxquels le SNUPFEN a été affilié, à savoir la CFDT (1965-2003) puis Solidaires (à partir de 2005). En effet, la littérature socio-historique (Touraine, 1980 ; Ghis-Malfilatre, 2021) a montré dans le cadre des luttes antinucléaires françaises, le rôle des alliances entre professionnels syndiqués à la CFDT et mobilisations environnementalistes locales et nationales (les Amis de la Terre

en particulier) autour de la critique « de la rationalité technicienne » (Bécot, 2013 : 240-241). L'inquiétude de la CFDT vis-à-vis d'une « industrialisation de la forêt » se manifeste par exemple dans l'ouvrage collectif *Les dégâts du progrès* en 1977 (p.163). Par ailleurs, l'une des caractéristiques de Solidaires tient à sa position au carrefour de plusieurs champs de contestation – ici le travail et l'écologie – bien que les militants ne soient pas toujours fortement politisés (Bérout et Thibault, 2021). Même si la mémoire de ces mobilisations s'estompe, la culture du débat technique et de la défense des forêts comme espaces naturels s'est renforcée dans l'action syndicale.

3 – Vers une vision écologique des forêts : anthropisée et proche de la nature

La production de connaissances représente un répertoire d'action privilégié des mobilisations environnementales afin de faire reconnaître la contre-expertise de groupes souvent marginalisés par les autorités publiques (Akrich et al., 2010). C'est la voie dans laquelle se sont engagés les syndicats des travailleurs de l'ONF, composés en grande partie de techniciens forestiers, alliés à des associations écologistes et à des associations professionnelles techniques (Réseau pour des Alternatives Forestières). Ils promeuvent ainsi une gestion des forêts qui permettrait de concilier santé des forestiers et santé des forêts. Dans cette perspective, la technicisation des débats a nourri leur politisation.

3.1. Echanges complémentaires de ressources, vers une vision anthropisée des forêts

Le collectif SOS Forêts a organisé depuis sa création plusieurs rassemblements militants d'ampleur nationale. A chaque fois, l'objectif est double : définir la position du collectif sur l'action publique forestière et construire une expertise commune, mais aussi tisser des liens inter-associatifs et de partage de pratiques militantes. Ainsi, l'alliance entre ces groupes amène deux apports principaux, suivant la théorie de la mobilisation des ressources (Tilly, 1978 ; Pierru, 2010).

Le premier type de ressources tient aux savoir-faire organisationnels militants. L'identité des « associations écologistes » représente une ressource à part entière pour appuyer la mise à l'agenda des questions forestières dans l'arène publique, en incarnant une « attention sociale » aux forêts. La coalition nourrit une forte visibilité à travers des manifestations dans l'espace public et leur médiatisation (suivi régulier des journalistes dans la presse écrite, les ondes de radios publiques et reportages de plus en plus fréquents à l'écran et sur Youtube). De plus, le maillage territorial des collectifs impliqués dans SOS Forêts permet de diffuser largement les événements et positions de l'alliance militante. Au niveau national, l'association Canopée, affiliée à la fédération des Amis de la Terre, apporte son capital social à travers ses réseaux nationaux et transnationaux d'associations et de personnalités alliées à sa cause. A travers les réseaux sociaux et newsletters, ces associations atteignent bien plus de personnes que les forestiers seuls. A propos de l'or-

16. Associations qui se rendent propriétaires de forêts afin de les soustraire à la gestion « industrielle » pratiquée par ailleurs dans la région.

17. La santé physique des travailleurs de l'ONF a fait l'objet de mobilisations internes (à propos de la maladie de Lyme véhiculée par les tiques, du travail des ouvriers forestiers et des tendinites liées au martelage des gardes forestiers). Néanmoins, les problèmes physiques liés aux travaux manuels forestiers n'apparaissent que très secondaires dans la mobilisation ouverte sur l'extérieur. À propos de la domestication des risques associés au travail manuel des ETF, proche du travail des ouvriers forestiers, voir Schepens 2005.

18. Nous ne pouvons développer ce point dans les limites de l'article actuel, mais il fait l'objet plus central d'autres écrits de l'autrice.

19. Institut la Boétie, « Forum mondial sur les forêts », 3 décembre 2021.

20. Les pessières désignent les peuplements d'épicéas qui sont souvent issus de plantation des années 1930 ou des campagnes de financement du fonds forestier national (FFN) menées de l'après-guerre aux années 1990.

ganisation d'ateliers militants coorganisés par le SNUPFEN et Canopée en juin 2021, le chargé de campagne de l'association exposait ainsi la division du travail militant, nourri par les socialisations militantes et syndicales des membres du collectif. Les forestiers syndiqués locaux avaient organisé la logistique locale (accueil, sorties sur le terrain, repas tenant compte des régimes alimentaires), et Canopée avait apporté son carnet d'adresses (« 200 000 personnes reçoivent notre newsletter ») et son savoir-faire pour l'organisation des ateliers, inspirés davantage par le *community organizing* que par le syndicalisme public.

Le deuxième type de ressources échangées renvoie au partage de ressources cognitives, au cœur des rassemblements organisés. La confrontation des différentes façons de *voir* la forêt, entre visions esthétique et technique se traduit dans un cadre d'action commun qui permet l'émergence d'une identité collective (Benford et Snow, 2012). Les membres du collectif évoquent tous comme ressources les connaissances apportées réciproquement. C'est ainsi que Philippe, syndicaliste, résume la situation :

C'est une formation continue et réciproque. Eux ils apprennent de nous sur le plan technique. C'est pas juste qu'ils ne veulent pas couper les arbres, parce que maintenant ils comprennent mieux les enjeux. Mais aussi, on apprend d'eux, on se rend mieux compte de ce que ça veut dire les forêts pour les autres. Par exemple, les coupes rases... bon ben c'est pas qu'on aimait ça mais ça nous choquait pas tant que ça. Ensuite on a compris, pour le paysage, mais aussi par rapport à la biodiversité, on a eu une prise de conscience. [Entretien avec Philippe, technicien forestier, syndiqué, novembre 2021].

D'une part, les rencontres de forestiers avec des militants leur permet de se départir de leur regard « expert », de mieux comprendre la vision des écologistes et par extension les « attentes sociales » vis-à-vis des forêts (à propos de paysage et de biodiversité). Les militants écologistes fournissent ainsi de nouveaux cadres interprétatifs (Jouzel et Prete, 2015), ceux de « profanes » de la forêt.

Réciproquement, l'expertise professionnelle apportée par les agents de l'ONF représente une ressource pour les militants écologistes afin de développer une connaissance plus fine du fonctionnement des écosystèmes et des activités sylvicoles. Les militants écologistes engagés dans des actions de gestion collective des forêts – comme les groupements forestiers¹⁶ morvandiaux – portent une attention particulière aux discours techniques des forestiers, pour pouvoir les mettre en application sur les forêts qu'ils gèrent. À l'occasion de l'atelier « Travail, santé, écologie » organisé en juin dernier, Régis, l'un des fondateurs de SOS Forêts France et militant du Morvan expliquait ainsi : « on les appelle (les forestiers) pour savoir si on ne dit pas de conneries, ça donne un peu de légitimité. » Surtout, les associations écologistes associées aux forestiers apprennent à se défaire d'une vision naturalisée des forêts – qui domine les mobilisations environnementales

(Ollitrault, 2008) – et à davantage tenir compte de leur aspect *anthropisé* : elles sont le fruit de l'interaction entre écosystèmes forestiers et interventions humaines.

Cette dimension anthropisée est rendue d'autant plus saillante par les problématiques de santé (psychologique¹⁷) au travail. Les forestiers comme les postiers (Cartier 2003, Jounin 2021), les travailleurs de France Telecom (Bérout et Gaborieau 2022) ou les agriculteurs (Deffontaine 2017) sont exposés à des risques psycho-sociaux qui se sont accrus, jusqu'aux suicides d'une cinquantaine d'agents en quinze ans. Ces situations sont expliquées par le collectif par des arguments écologiques, qui lient les travailleurs aux territoires et à la matière vivante¹⁸ des forêts qu'ils gèrent au quotidien. L'échelle d'action des forestiers dont les surfaces à gérer ne font que s'agrandir, conjuguée à un faisceau de tâches croissant, ont nourri un sentiment de standardisation de leur travail, une dévalorisation de leurs savoirs situés, en perdant la possibilité d'interagir quotidiennement avec des parcelles ou des arbres plus individuellement. Cette même notion de standardisation permet de mettre en lien la transformation des conditions de travail public avec celles du contexte capitaliste d'exploitation des forêts. C'est ainsi qu'à l'occasion d'une conférence environnementaliste militante à Paris, un ingénieur forestier présentait la question des risques psychosociaux du travail forestier :

(ce n'est) pas seulement une souffrance individuelle devant la modification des conditions de travail mais aussi devant le saccage d'un bien auquel on est personnellement attaché. Le martyr moral de ceux qui se suicident commence dans la compréhension sociale du saccage de la forêt¹⁹.

Le « saccage de la forêt » évoqué renvoie aux transformations de l'exploitation forestière, et à son intensification précipitée par les événements d'attaques parasitaires. En effet, entre septembre 2018 et fin 2021, dans l'Est de la France, 55 000 hectares de pessières²⁰ ont été coupées à blanc, après avoir été ravagées par les scolytes, insectes dont l'expansion démographique a été favorisée par le réchauffement climatique. Les forestiers qui ont la charge du contrôle et du suivi des opérations d'exploitation se voient obligés d'appliquer des techniques qu'ils considèrent parfois contraires à leur mission, après avoir pris soin pendant plusieurs années voire plusieurs décennies des mêmes forêts. Ils ont alors le sentiment de faillir à leurs missions et mobilisent, pour exprimer leur sentiment, le concept développé en psychodynamie du travail, et approprié par les syndicats au cours d'enquêtes soutenues par le CHSCT dans le contexte particulier de définition et de prise en compte juridique et syndicale des « risques psychosociaux » (Gollac & Bodier, 2011), de « souffrance éthique²¹. »

La mobilisation conjointe de professionnels à collectifs environnementalistes amène la remise en cause des systèmes de production environnementale (Jouzel & Prete, 2021) et s'inscrit dans des « luttes définitionnelles » qui, comme les ont définies Claude Gilbert et Emmanuel Henry (2012), cadrent la définition de problèmes publics en même temps que les solutions à y apporter. A l'échelle du collectif, ces échanges permettent de rapprocher

21 La notion de « souffrance éthique » a été théorisée par Christophe Dejours. Elle désigne « la souffrance qui résulte non pas d'un mal subi par le sujet, mais celle qu'il peut éprouver de commettre, du fait de son travail, des actes qu'il réprouve moralement. En d'autres termes, il se pourrait que faire le mal, c'est-à-dire infliger à autrui une souffrance induite, occasionne aussi une souffrance à celui qui le fait, dans le cadre de son travail », Dejours 1998, p.44. ; Dall'Armi, et al. 2018.

les enjeux du travail de ceux écologiques et de faire émerger un discours partagé, cohérent, vis-à-vis de « l'adversaire » qu'ils identifient dans les défenseurs d'un modèle industriel. La vision qui émerge de ces échanges apparaît davantage politisée en dépassant une simple opposition entre humains et nature, en tenant compte des luttes politiques dans le champ du travail. En se défaisant du cadrage conversationniste dont ils sont héritiers, les mouvements écologistes gagnent en crédibilité vis-à-vis des acteurs de la filière forêt-bois. En appréhendant plus frontalement les « enjeux globaux » tels que le climat et la biodiversité, les forestiers gagnent en légitimité auprès d'arènes extra-professionnelles. Conjointement, le partage de préoccupations à la fois techniques et esthétiques vis-à-vis des forêts a permis l'émergence d'une sensibilité et d'un discours prescriptif communs.

3.2. Quelle sylviculture ²² développer ?

Le décloisonnement de la santé des forêts de la santé des forestiers a pour corolaire le décloisonnement de la défense des forêts de la réflexion sylvicole à mener à propos du type de gestion à employer. Dans le cadre du collectif associant syndicats et associations écologistes, les réflexions portant sur les sylvicultures à développer font l'objet de la plupart des rassemblements (Assises, journées de terrain). Forts d'une conception commune et construite de forêts anthropisées, auxquelles ils accordent une valeur technique et esthétique, et pour lesquelles une nouvelle expertise était non seulement possible, mais surtout souhaitable pour faire face au réchauffement climatique, le collectif s'est très tôt engagé en faveur d'une sylviculture irrégulière. Ce type de gestion, minoritaire en France, repose sur le maintien du couvert forestier²³ en sélectionnant individuellement les arbres à couper ou conserver. Il concilie les centres d'intérêt des membres du collectif dans la mesure où il nécessite une présence dense de forestiers sur le terrain pour suivre leur état (donc le recrutement de personnels), et où il permet le maintien des paysages dans le temps en conservant un couvert forestier continu et en bannissant – ou limitant au maximum – les coupes rases. Par la même occasion, il est souvent cité comme favorable à la protection de la biodiversité, mais est aussi l'objet de controverses avec les tenants de la sylviculture plus industrialisée, à propos de la rentabilité de sa gestion et de sa meilleure capacité à adapter les forêts au réchauffement climatique en pariant sur la résilience des forêts plus que sur l'intervention humaine intensifiée (par les coupes massives ou les plantations)²⁴.

Les débats techniques dont s'emparent les syndicats ont des effets concrets au sein des collectifs de travail de l'ONF – notamment à l'échelle des agences départementales et des unités territoriales (ensemble de triages). Les délégués syndicaux, par l'envoi de courriels, l'invitation à des manifestations ou plus souvent par le partage d'opinions à l'occasion des activités collectives, animent les débats techniques. Christophe, 50 ans, directeur d'agence départementale rencontré expose en entretien son inquiétude quant aux « contre-pouvoirs » que représentent « certains syndicats » de son agence – au premier rang desquels le SNUPFEN et la CGT.

22. « Science ayant pour objet la culture, l'entretien et l'exploitation rationnelle des forêts », CNRTL, consulté le 9 septembre 2022.

23. En sylviculture, le couvert forestier désigne au sens large « Écran fourni par l'ensemble de la cime des arbres constituant un peuplement forestier », Lexique forestier, COFOR Grand-Est, 2020.

24. Cette dimension est développée dans d'autres écrits en cours.

C'est une petite musique de toute façon, même si les gens vont pas nécessairement venir déverser du fumier devant l'immeuble comme ça peut se faire ailleurs, c'est quand même une petite musique, « attention, l'ONF veut détruire la biodiversité, fait attention à rien » qui infuse. Il les assimile à la fois à des mouvements environnementalistes pour la protection de la biodiversité, et à des mouvements paysans, et les identifie à ce qu'il appelle une « petite musique », omniprésente, de remise en cause renouvelée des orientations techniques qui peuvent être données à des échelles supérieures, et des politiques de sylviculture sur projet (telles que les financements de plantations).

FIGURE 1. Tract de Intersyndicale des personnels de l'Office National des Forêts

Intersyndicale des personnels de l'Office national des forêts

La forêt nous protège. Protégeons-la... avec le service public de l'ONF

La forêt nous inonde de ses bienfaits

- Elle produit l'air que nous respirons et stocke le carbone que nous émettons,
- Elle protège l'eau que nous buvons et accueille une biodiversité exceptionnelle,
- Elle nous protège des inondations, de l'érosion en montagne et sur les littoraux,
- Elle nous offre un matériau écoresponsable et multi usages unique : le bois,
- Elle nous accueille toute l'année pour nous ressourcer.

Mais les forêts souffrent et les menaces qui pèsent sur elles se multiplient

- Avec le changement climatique, elles commencent localement à dépérir,
- le risque d'incendie de forêts augmente fortement avec la répétition des sécheresses,
- Les lobbies les fragilisent en imposant des gestions brutales et inadaptées.

Pour protéger les forêts, le service public de l'ONF est indispensable

Le changement climatique impose de renforcer les effectifs de l'ONF. C'est ce que préconisent rapport parlementaire et convention citoyenne pour le climat.

Au contraire le gouvernement vient d'imposer à l'ONF un contrat 2021-2025 qui supprime 500 nouveaux emplois. Après les 5 000 emplois déjà supprimés depuis 20 ans, ÇA SUFFIT !

**Nous manifestons POUR que l'Etat nous donne enfin les moyens
de remplir nos missions, POUR la forêt, POUR l'intérêt général et
POUR les générations futures**

Aidez-nous à protéger vos forêts

Comme 135 000 citoyens avant vous, signez la pétition
de l'association Canopée en soutien aux personnels de l'ONF



Aussi, la même volonté collective des professionnels de faire entendre leur expertise dans les décisions politiques est perceptible à l'échelle individuelle, auprès de personnels non-syndiqués. Ils partagent la conception du métier comme ayant un effet sur les territoires, à l'image de Jean-Pierre, aménagiste et anciennement garde forestier méditerranéen :

J.-P. : je me pose la question de cette re-syndicalisation²⁵ parce que les syndicats prennent enfin en compte les enjeux écologiques. Ils ne les prenaient pas encore en compte jusqu'à récemment, ne se positionnant que sur les enjeux socio-économiques, ce qui est logique.

C. : Tu penses à te resyndiquer ?

J.-P. : Oui j'en ai envie, oui. (...) pour te parler très simplement, je pense à mes enfants et je pense à ces générations qui arrivent qui... alors je vais employer des expressions très bateau qu'on entend tous les jours à la télévision : qu'est-ce qu'on va laisser à nos enfants ²⁶? mais je le vois moi de manière très cruelle, tous les jours dans mon boulot quotidien, je vois ce qu'on a fait, je vois c'est ce qu'on pourrait faire, je vois les points d'amélioration.

Cette volonté repose sur une conception de leur métier qui est un métier de service public, au service du bien commun. Cette responsabilité sociale portée par les agents de l'ONF, et publiquement par leurs syndicats est identifiée d'une part aux enjeux globaux (climat, biodiversité), et d'autre part au long terme des conséquences de leurs actions (« quelle forêt pour nos enfants » est un slogan régulièrement mobilisé par le collectif) (fig. 1).

Conclusion

L'étude de cette coalition montre un triple mouvement. Le premier est celui de l'intégration de syndicats de la fonction publique dans des controverses nationales extra-professionnelles par la mise en mouvement conjointe de travailleurs et de militants écologistes et le partage d'une lutte définitionnelle commune dans le cadre de l'action publique forestière. Le deuxième mouvement est celui d'une écologisation des représentations du travail dans un monde professionnel en mutation : alors que les métiers de la foresterie publique sont menacés par la suppression de postes et leurs périmètres redéfinis, ils trouvent dans ces mobilisations une reconnaissance de leur rôle dans la transformation des territoires. Le troisième mouvement est celui d'une écologisation réciproque de la définition des forêts, y compris du point de vue militant qui n'exclut pas le travail humain, mais l'érige en problématique clef.

Ce qui résulte de la coalition entre acteurs professionnels et militants est une définition *commune* des forêts autour d'un type de sylviculture, à couvert continu, qui permette la conciliation des attentes environnementalistes, de l'ethos professionnel attaché à la production de bois, et du maintien de personnel de terrain, dans un futur climatisé. Cette conception s'oppose en cela aux politiques forestières cadrées par une vision productiviste des forêts. Fort d'une double légitimité technique et politique, le

25. Jean-Pierre avait une carte à la CGT en début de carrière « pour faire le nombre. » Après plus de dix ans sans cotiser, il envisage de se resyndiquer.

26. Du Bus de Warnaffe G., Angerand S., (2020), Gestion forestière et changement climatique, une nouvelle approche de la stratégie nationale d'atténuation. Amis de la Terre France, Canopée, Fern.

collectif parvient à imposer une expertise concurrente à celle de l'Etat pour la gestion des forêts vis-à-vis du réchauffement climatique, à partir des ressources apportées par le côté écologiste et le côté professionnel. Ensemble, ils se présentent comme acteurs prescriptifs en matière de politiques publiques avec une résonance concrète en termes de pratiques professionnelles. Sans obtenir gain de cause sur l'ensemble de ses combats²⁷, cette mobilisation hétéroclite impose progressivement son propre cadrage dans l'arène publique, en poussant à une remise en question de la gouvernance budgétaire et des politiques du bois-énergie, et en participant à ériger la sylviculture à couvert continu comme type de gestion légitime et conciliatrice de la multifonctionnalité forestière (économique, écologique et sociale) chère à la filière forestière française.

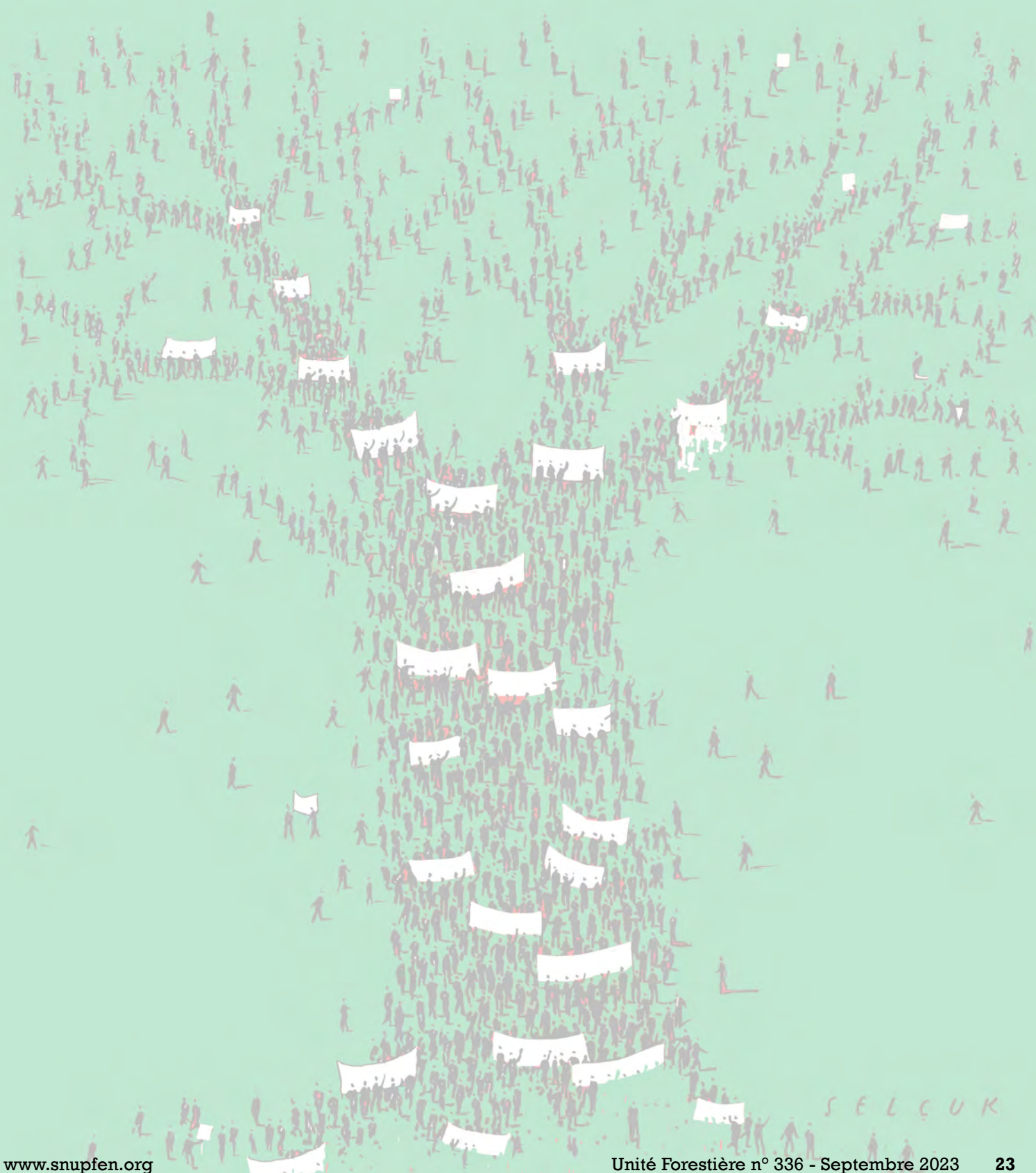
En s'associant autour d'une ontologie qui n'oppose pas milieu « naturel » et problématiques de division du travail, ces collectifs politisent les politiques climatiques tout en conservant une rhétorique technique. Ils offrent ainsi une vision commune du futur des forêts – ce qui n'est pas le cas de toutes les luttes bleues-vertes, mais qui a été facilitée par l'histoire des syndicats de l'ONF, conscients de la responsabilité sociale extra-professionnelle associée à leur travail quotidien de transformation de la « nature ». Ces collectifs proposent par la même occasion une vision originale de l'écologie politique, et mettent en lumière la question du rôle des syndicats dans l'arène publique pour redéfinir l'action publique environnementale, et plus particulièrement climatique, autour d'enjeux sectoriels.

BIBLIOGRAPHIE

- Akrich, M., Barthe, Y., Rémy, C. (dir.), (2010), *Sur la piste environnementale. Menaces sanitaires et mobilisations profanes*, Paris, Presses des Mines.
- Aust, J. & Gozlan, C. (2021), « Faire charnière entre l'État et les professions. Fabrique des réformes managériales et mobilisations professionnelles », In *Politix*, 135, pp. 7-18.
- Bécot, R., (2013), « Les germes de la préoccupation environnementale dans le mouvement syndical. Sur les rapports entre syndicalisme et productivisme », in Pessis C., Topçu S., Bonneuil C. (dir.), *Une autre histoire des « Trente Glorieuses ». Modernisation, contestations et pollutions dans la France d'après-guerre*, La Découverte, Paris.
- Benford, R.D. & Snow, D., (2012) « Processus de cadrage et mouvements sociaux : présentation et bilan », *Politix*, 25-99, pp. 217-255. trad. N.M. Plouchard.
- Bernstein, M. et Jasper, J.M., (1998) « Les tireurs d'alarme dans les conflits sur les risques technologiques », In *Politix*, 44, pp. 109 – 134.
- Bérout, S. & Thibault, M., (2021), *En luttas ! Les possibles d'un syndicalisme de contestation*, Raisons d'Agir, Paris.
- Bezes P., Demazière D. (dir.), (2011), « New Public Management et professions dans l'État : au-delà des oppositions, quelles recompositions ? », in *Sociologie du travail*, 53-3, pp. 293-348.
- Bouleau, G., (2016), « Point de vue d'un acteur français sur la controverse des pluies acides (1983-1991) : entretien avec Christian Barthod », *VertigO*, 16-2.
- Cartier, M., (2003), *Les facteurs et leurs tournées. Un service public au quotidien*, Paris, La Découverte.

27. Fait notable pour les deux dernières décennies, il est tout de même annoncé une annulation de la suppression des 95 postes prévue pour l'année 2023.

- Crozier, M. & Friedberg, E., (1977), *L'Acteur et le Système*, Seuil, Paris.
- Dall'Armi, D., Pons, D. & Tellechea, R. (2018). « Apports de la psychodynamique du travail aux militants du Snupfen-Solidaires dans leurs pratiques syndicales à l'Office national des forêts », *Travailler*, 40, pp. 105-120.
- Dejours, C., (1998), *Souffrance en France : La banalisation de l'injustice sociale*, Paris, Le Seuil.
- Ghis Malfilatre, M., (2021). « Les travailleurs de l'atome dans la mobilisation antinucléaire : Savoirs professionnels, contre-expertise syndicale et citoyenneté au travail dans l'après-68 » In *Sociétés contemporaines*, 121, pp. 57-88.
- Gilbert, C., Henry, E., (2012), « La définition des problèmes publics : entre publicité et discrétion », in *Revue Française de Sociologie*, 53-1, pp. 35 – 59.
- Gollac M., Bodier M. (dir.), (2011), *Mesurer les facteurs psychosociaux de risque au travail pour les maîtriser*, Paris, La Documentation française.
- Hrabanski, M., (2020), « Une climatisation des enjeux agricoles par la science ? Les controverses relatives à la climate-smart agriculture », in *Critique internationale*, 86-1, pp. 189-208.
- Jounin, N., (2021), *Le caché de La Poste. Enquête sur l'organisation du travail des facteurs*, Paris, La Découverte.
- Jouzel, J.-N. & Prete, G., (2015), « Mettre en mouvement les agriculteurs victimes des pesticides », in *Politix*, 111, pp. 175-196.
- Jouzel, J.-N. & Prete, G., (2021), « Exploitants, salariés, riverains, même combat ? La dénonciation des effets des pesticides sur la santé, entre coalition et division », in *Sociétés contemporaines*, 121-1, pp. 89 – 110.
- Obach B. K., (2004), *Labor and the Environmental Movement. The Quest for Common Ground*, the MIT Press, Cambridge MA.
- Ollitrault, S., (2008), *Militer pour la planète : Sociologie des écologistes*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes.
- Pierru, E., (2010), « Organisations et ressources ». In : Fillieule, O., Agrikoliansky, E., Sommier, I. (dir.), *Penser les mouvements sociaux. Conflits sociaux et contestations dans les sociétés contemporaines*, La Découverte, Paris.
- Schepens, F., (2005), « L'erreur est humaine mais non professionnelle : le bûcheron et l'accident », in *Sociologie du travail*, 47, pp. 1-16.
- Schepens, F., (2015), « L'urgence écologique et son utilisation dans la constitution d'un groupe d'entrepreneurs forestiers », in *Esprit critique*, 7 – 1.
- Storey, R., (2008), *From the Environment to the Workplace and Back Again ? Occupational Health and Safety Activism in Ontario, 1970s–2000*, in *Canadian Review of Sociology*, 41-4, pp. 419-447.
- Touraine, A., (1980), *La prophétie anti-nucléaire*, Seuil, Paris.



L'entrée en résistance

L'ENTRÉE EN RÉSISTANCE

l'union du théâtre et de la recherche critique
en sciences du travail

SPECTACLE suivi d'un DÉBAT

de et par

JEAN-PIERRE BODIN
ALEXANDRINE BRISSON
CHRISTOPHE DEJOURS

avec le soutien de
la ville de Tomblaine



MARDI 7 NOVEMBRE à 20h
ESPACE JEAN JAURÈS à TOMBLAINE



Renseignements :
spectacle.resistance@gmail.com

SPECTACLE suivi d'un DÉBAT

Mardi 7 novembre 2023 à 20h

Espace Jean Jaurès - TOMBLAINE

Le travail peut apporter du plaisir : pas seulement matériel par sa rémunération, mais aussi par la satisfaction du travail bien fait ou la fierté de contribuer à rendre le monde meilleur.

Mais il peut aussi générer de la souffrance (physique et morale), voire être une cause d'aliénation. A cet égard, les récentes transformations (lean management, flexibilité accrue, intensification, individualisation des objectifs, etc.) contribuent fortement à une

perte du sens du travail. Nous en voyons tous les jours les effets destructeurs sur nos lieux de travail.

Un long travail d'enquête et de collecte auprès de salariés, syndicalistes, juristes, médecins du travail, chercheurs, a abouti à la création d'un spectacle :

« **L'entrée en résistance** ».

Sur scène, en s'appuyant sur le parcours d'un forestier, **Christophe Dejours**, chercheur, psychanalyste, fondateur de la psycho-dynamique du travail, le comédien **Jean-Pierre Bodin** et la réalisatrice **Alexandrine Brisson** s'interrogent : au sein de son entreprise, comment permettre à la pensée de se remettre en marche ? Comment reprendre la main sur l'aliénation ?

Par l'union du théâtre et de la recherche critique en sciences du travail, **L'Entrée en résistance** pose la question de l'émancipation individuelle et collective. Et suggère qu'il n'y a pas de fatalité !

L'union locale CGT de Nancy, la FSU 54, Solidaires 54 et le SNUPFEN ont entrepris un travail commun sur les questions de santé au travail.

Dans ce cadre, ils organisent le 7 novembre 2023 à 20h une représentation de la pièce « **L'entrée en résistance** » suivi d'un débat, à l'espace Jean-Jaurès de Tomblaine.

Cette opération ne sera possible que si un large public assiste à l'événement. Les organisations syndicales programmatrices vous invitent dès maintenant à acheter vos billets. La participation aux frais a été calculée au plus juste. Achetez vos places auprès de nos militant.e.s : vous recevrez par mail un mois avant le spectacle un rappel de la date et du lieu.

Un grand merci à la mairie de Tomblaine sans laquelle cette initiative n'aurait pas pu voir le jour.

avec le soutien de
la ville de Tomblaine



TARIFS

- **10€** tarif étudiant.e, précaire
- **18€** plein tarif en prévente
- **25€** tarif de soutien ou sur place le 7/11

Renseignements :

spectacle.resistance@gmail.com





Le mot de la Trésorière Générale

Merci aux adhérentes et adhérents qui ont réglé leur cotisation syndicale pour cette année 2023 !

Merci à celles et ceux qui ne l'ont pas encore fait, de bien vouloir envoyer leur chèque au nom du SNUPFEN à leur trésorier-ère régional-e ou à la trésorière générale. Mieux encore, vous pouvez opter pour un PAC (Prélèvement Automatique de Cotisation) qui évite les oublis et permet de payer à son rythme ! Le prélèvement peut être fait mensuellement, tous les deux mois, tous les trimestres, tous les semestres ou annuellement, et peut être stoppé à tout moment sur demande à la trésorière générale.

Vous pouvez demander l'imprimé de PAC à votre trésorier-ère régional-e ou à la trésorière générale, puis le retourner rempli, daté et signé accompagné d'un RIB à :

Christine WISS 16, rue des lapins 67500 HAGUENAU ou par mail à cwiss.snupfen@outlook.fr

ATTENTION : l'adresse "tresoriere@snupfen.org" n'est plus valide !

Vous pouvez également trouver l'imprimé sur le site du SNUPFEN, dans l'onglet "Adhérer".

Alors n'hésitez plus, et optez pour le PAC !

Merci à celles et ceux qui :

- ont muté, de me communiquer leur nouvelle adresse postale,
- ont changé de grade, de me faire part de celui-ci avec la date d'effet,
- partiront bientôt en retraite, de m'adresser avant leur départ :
 - leurs nouvelles coordonnées personnelles (adresse postale, e-mail, téléphone) afin de continuer de recevoir toutes les informations syndicales,
 - la date de retraite pour que je puisse mettre à jour la cotisation syndicale.

SNUPFEN - COTISATIONS 2023

Catégorie	Cotisation	Catégorie	Cotisation
Adj Adm	132 euros	Cont. droit public - type 1	132 euros
CDF, Adjoints Adm P2	144 euros	Cont. droit public - type 2 et 3	180 euros
Adj Adm P1	156 euros	Cont. droit public - type 4 et +	276 euros
TF	168 euros		
SACN	180 euros	Salarié (Ouvrier - Adm C droit privé)	132 euros
TPF, SACS	192 euros	Salarié (TAM - SA et AP droit privé)	168 euros
SACE	204 euros	Salarié Cadre droit privé	276 euros
CTF	228 euros		
Att Adm	264 euros	Etudiant	24 euros
CATE, IAE	276 euros	Chomeur	24 euros
Att Princ	300 euros		
IDAE, IGRF	348 euros	Soutien	60 euros
ICGREF, IGGREF	420 euros		

Stagiaires (1er poste) : 50% de la cotisation du grade

Temps partiel : cotisation du grade x % de temps travaillé

Rappel : 66% des cotisations syndicales prennent la forme de crédit d'impôts.

Retraités : 50% de la cotisation du dernier grade

Salariés de droit privé : 0,75% du salaire net

BULLETIN D'ADHESION

NOM

Prénom

Adresse postale complète (n° et rue, s'ils existent)

Tél

Mel

Date de naissance

Grade

Travail à temps partiel : pourcentage à préciser

Ce bulletin est à renvoyer accompagné de la cotisation à :

Christine WISS - 16 rue des lapins - 67500 HAGUENAU • Tél : 06 34 82 97 77

Vous pouvez également régler votre cotisation de manière fractionnée avec le prélèvement automatique

- tous les 1-2-3-6-12 mois -

Le Trésorier Régional ou à la Trésorière Générale peuvent vous envoyer l'imprimé nécessaire.

ATTENTION : L'adhésion n'est effective qu'après signature de l'autorisation du P.A.C. (prélèvement le 05 du mois) ou le règlement de la cotisation (libellez votre chèque à l'ordre du SNUPFEN)

L'adhésion un acte primordial

● Adhérer : Un choix

- C'est affirmer son indépendance et sa liberté vis-à-vis de sa hiérarchie.
- C'est prendre sa part dans la défense des intérêts collectifs, mais aussi de ses intérêts.
- C'est prendre sa part de contre pouvoir dans sa vie professionnelle.

● Adhérent : Des droits

- Etre adhérent c'est pouvoir devenir acteur de la vie syndicale et enrichir les réflexions collectives du SNUPFEN.
- Abonnement à la presse syndicale
- Formation syndicale
- Soutien juridique

● Pour adhérer au SNUPFEN, c'est très simple

Il vous suffit de renvoyer dès maintenant le bulletin d'adhésion ci-dessous à notre trésorière, en n'oubliant pas d'y joindre votre chèque. Vous pouvez aussi opter pour le prélèvement automatique des cotisations.

Nos élus aux Commissions Administratives Paritaires Centrales

CAP catégorie A

STRAUCH Nathalie
68470 FELLERING
Tél 06 71 53 23 14
nathalie.strauch@onf.fr

CAP catégorie B

MORINO Olivier
83530 Agay
Tél : 06 09 50 06 82
olivier.morino@onf.fr

RUBAGOTTI Aurore
11000 CARCASSONNE
Tél : 06 26 22 51 92
aurore.snupfen@gmail.com

GIGON Emmanuel
10000 Troyes
Tél : 06 12 07 18 68
egigon.snupfen@gmx.fr

OLLIET François
97470 SAINT BENOIT
Tél : 06 92 34 51 94
francois.olliet@onf.fr

CAP catégorie C

MAINOLI Estelle
52000 CHAUMONT
Tél : 06 27 33 26 81
estelle.mainoli@onf.fr

Ne pas oublier d'envoyer, à un des élus, copie de tout document nécessaire à l'étude de votre dossier lors des CAP

Nos représentants à la Formation Spécialisée Santé, Sécurité et Conditions de Travail Centrale

Philippe CANAL
58700 PREMERY
tel 06 17 82 16 75 - pcanal.snupfen@orange.fr

Anne LABOURE
54540 NEUFMAISONS
tel 06 16 30 76 09 - annelab.snu@gmx.fr

Jean Philippe HAEUSSLER
88000 EPINAL
tel 06 24 36 69 93 - haeussler.philippe@orange.fr

Benjamin MARIOTON
71205 CLUNY
tel 06 28 53 44 21- bmarioton@gmail.com

Emmanuel GIGON
10000 TROYES
tel 06 12 07 18 68 - egigon.snupfen@gmx.fr

**Toute l'actu concernant la vie des régions, l'ONF, le SNUPFEN
et plus encore sur www.snupfen.org**

contacts en région

2 - HAUTS DE FRANCE

Voir le secrétaire général tél :

Voir la trésorière générale tél :

3 - ILE DE FRANCE

Voir le secrétaire général tél :

Thierry BONNAMY tél : 06 19 45 23 88
75012 PARIS th.bonnamy@wanadoo.fr

4 - CENTRE VAL DE LOIRE

Voir le secrétaire général tél :

Didier HACQUEMAND tél : 02 54 33 37 69
41350 HUISSEAU SUR COSSON didier.hacquemand@orange.fr

5 - NORMANDIE

Romuald HESLOT tél : 06 27 02 21 75
61600 SAINT MICHEL DES ANDAINES romualdsnupfen@gmail.com
Voir la trésorière générale tél :

7 - BRETAGNE

Tristan LE BOURHIS tél : 06 35 29 11 21
56310 BUBRY tristanlebourhis@hotmail.com
Voir la trésorière générale tél :

8 - PAYS DE LOIRE

Lucas AUBERT tél : 06 09 71 88 54
72140 SILLÉ LE GUILLAUME lucas.aubert72@gmail.com
Voir la trésorière générale tél :

9 - POITOU - CHARENTE

Voir le secrétaire général tél :

Voir la trésorière générale tél :

10 - LIMOUSIN

Jérôme VANY tél : 06 22 56 41 92
23460 SAINT PIERRE BELLEVUE jerome.vany@orange.fr
Didier CONSTANT tél : 06 44 01 63 29
19400 MONCEAUX SUR DORDOGNE constantdidier19@orange.fr

11 - AQUITAINE

Sébastien SPIRKEL tél : 06 14 53 27 88
24290 MONTIGNAC LASCAUX sebastien.spirkel@gmail.com
Eric LENAIN tél : 06 23 66 46 37
33950 LEGE CAP FERRET eric.lenain@onf.fr

12 - MIDI - PYRENEES

Michel BORDENAVE tél : 05 61 96 15 47
09800 CASTILLON EN COUSERANS mbordenave.snu@orange.fr
Voir la trésorière générale tél :

13 - CHAMPAGNE - ARDENNE

Raphaël KIEFFERT tél : 06 34 47 56 69
08800 LES HAUTES RIVIERES raphael.snupen@gmail.com
Olivier HURPOIL tél : 06 23 57 53 03
52300 JOINVILLE

14 - LORRAINE

Alric ROUY tél : 06 24 31 67 42
88120 ROCHESSON alric.rouy@gmail.com
Christine ANTOINE tél : 03 83 17 74 36
54470 LAITRE SOUS AMANCE christine.antoine@onf.fr

15 - ALSACE

Voir le secrétaire général tél :

Christine WISS tél : 06 34 82 97 77
67500 HAGUENAU cwiss.snupfen@outlook.fr

16 - FRANCHE-COMTE

Voir le secrétaire général tél :

Remi BESSOT tél : 06 83 13 29 02
39300 CHAMPAGNOLE Famille.bessot@hotmail.fr

17 - BOURGOGNE

Cyril GILET tél : 03 86 70 20 74
58400 RAVEAU cyril.gilet@free.fr
Nathalie ZIMMERMANN tél : 03 86 42 07 78
89400 MIGENNES z.nathalie1968@gmail.com

18 - BOURBONNAIS

Mathieu CHEVALIER tél : 04 70 41 96 37
03110 ST REMY EN ROLLAT mathieu.chevalier@onf.fr
Voir la trésorière générale tél :

19 - AUVERGNE - RHONE ALPES

Alisée PRIVAT tél : 06 26 53 42 70
42400 SAINT CHAMOND alisee42@hotmail.fr
Nathalie LE MASSON tél : 04 76 86 87 51
38000 GRENOBLE nathalie.snupfen@gmail.com

20 - LANGUEDOC-ROUSSILLON

Voir le secrétaire général tél :

Maxime NOGARET tél/fax : 06 80 91 16 88
48000 MENDE max48.nogaret@gmail.com

21 - PROVENCE-ALPES - COTE D'AZUR

Voir le secrétaire général tél :

Valérie SALEIL tél : 06 13 16 52 98
04220 SAINTE TULLE valeriesaleil023@gmail.com

22 - CORSE

Philippe HAZEMANN tél : 06 86 18 42 55
20164 CARGIACA philippe.hazemann@gmail.com
Muriel TIGER tél : 04 95 52 32 77
20137 LECCI muriel.tiger@onf.fr

23 - REUNION

Olivier TEYSSÉDRE tél : 06 90 34 52 84
97400 SAINT-DENIS olivier.teyssedre@wanadoo.fr
Christian BOYER tél : 06 92 34 52 68
97430 LE TAMPON cboy974.snu@sfr.fr

24 - GUADELOUPE

Loïc MALECOT tél : 06 90 39 06 26
97115 SAINTE ROSE loic.malecot@gmail.com
Voir la trésorière générale tél :

25 - MARTINIQUE

Alban GILLET tél : 06 96 24 42 27
97200 FORT DE FRANCE alban.gillet@laposte.net
Voir la trésorière générale tél :

26 - GUYANE

Claire CORCELLE tél : 06 94 20 78 54
97311 ROURA claire.cclle@gmail.com
Voir la trésorière générale tél :